

TECH XV développe sa communication

TECH XV a lancé une campagne de promotion vidéo. Celle-ci a pour but de faire connaître le Regroupement, en expliquant, parfois sur un ton humoristique et décalé, qui nous sommes et ce que nous faisons.

Notre campagne se divise en 4 vidéos, qui chacune relate un aspect différent de notre regroupement. Voici les 4 vidéos dans l'ordre de diffusion :

Quoi ? Quand ? Qui ? :

Vous avez tous entendu parler de TECH XV !
Mais savez-vous vraiment qui nous sommes ?

Rôle de l'institution :

La deuxième vidéo de TECH XV, c'est maintenant !
Vous savez qui nous sommes !
Mais savez-vous vraiment quelles sont nos actions ?

Dialogue Social et Conseil :

Et la troisième vidéo, pour votre plus grand plaisir...
Vous nous suivez depuis une semaine !
Mais savez-vous vraiment quel est notre rôle ?

TECH XV et sa Communication :

Voici la quatrième et dernière vidéo de TECH XV...
Vous savez dorénavant tout de nous !
Mais savez-vous vraiment comment nous communiquons ?
Non ? Et bien, maintenant vous le savez.

Retrouvez notre campagne sur www.techxv.org ou sur nos pages Facebook/TECH-XV-IFER et Twitter/@TECHXV



NUMÉRO 71

Novembre 2014

SOMMAIRE

TECH XV développe sa communication.....	p.1
TECH XV Mag n°18.....	p.2
Séminaire Responsables Sportifs des CDF.....	p.2
Minima CCNS.....	p.3
CQP Moniteur Rugby à XV.....	p.4
Vigilance accrue sur les Paris Sportifs.....	p.4

De plus, depuis quelques semaines le Regroupement s'est lancé dans l'aventure Twitter pour accentuer sa présence sur les réseaux sociaux. La page Facebook a été remise à jour pour un meilleur contact et une meilleure vue d'ensemble de nos activités.

Nous vous invitons donc à nous suivre sur Facebook et Twitter.

Restez connectés !



TECH XV Mag n°18



TECH XV info : Sous haute surveillance médicale ?
Dossier : Rugby féminin : l'âge adulte
Partie technique : Jeu au pied déficitaire : solutions

Dans ce premier numéro de la saison, TECH XV s'invite au cœur du rugby féminin. Découvrez les coulisses de l'équipe de France, la belle progression du rugby féminin dans l'hexagone et le regard de 4 Drôles de Dames sur leur sport préféré. Un dossier complet grâce aux témoignages de Nathalie Janvier, Nathalie Amiel, Christine Bigaran et bien d'autres actrices et acteurs du jeu.

Dans ce 18^e Mag, TECH XV tire une nouvelle fois la sonnette d'alarme : la commotion cérébrale et ses conséquences sur la santé placent en effet joueuses et joueurs sous haute surveillance. Lisez la position de la médecine avec les interventions des docteurs Bernard Dusfour (LNR) et Jean-Claude Peyrin (FFR) ainsi que le témoignage poignant de Marie Alice-Yahé, ex- capitaine du XV de France.

Enfin à la rubrique Technique et Stratégie, Nils Gouisset (TECH XV) et François Ratier, Manager de l'équipe du Canada, analysent le jeu des Nord- Américaines lors de la dernière Coupe du Monde.

Bonne lecture !

Séminaire des Responsables Sportifs des Centres de Formation

Les 3 et 4 Novembre dernier, s'est tenu à Marcoussis le séminaire des responsables sportifs des Centres de Formation (CDF). Ce rassemblement est mis en place tous les ans et le contenu pédagogique travaillé en collaboration entre la DTN et TECH XV.

Cela a permis dans un premier temps à Didier Retière, nouveau Directeur Technique National, d'afficher sa volonté de travailler en étroite collaboration avec les CDF afin d'amener les jeunes joueurs au plus haut niveau.

Cela s'est confirmé par la suite avec les interventions de Gérald Bastide (Responsable Sportif du Pôle France) et celles de Julien Piscione et Vincent Krische (cellule recherche de la Direction Technique Nationale) qui ont proposé des bases d'échanges et des outils d'étalonnage au service des Centres de Formation.

Un apport extérieur du Foot US avec Jean-Marc Panzou (ancien entraîneur des Flash de la Courneuve) a permis d'avoir une vision différente du travail au niveau des appuis.

Enfin, les responsables ont pu réfléchir autour de tables rondes et élaborer des propositions. Ces dernières ont fait l'objet d'échanges avec la FFR, représentée ce jour là par Fabien Pelous. Les sujets abordés étaient :

- Quels contenus d'entraînements pour les joueurs moins de 18 ans des CDF pour les préparer à la compétition Espoirs ?
- Comment travailler avec les joueurs du 5 de devant (postes sensibles) de 18/19 ans jugés trop justes pour évoluer en Espoir mais qualifiés de fort potentiel ?
- Doit-on continuer la formation sportive dans le club des joueurs de plus de 22 ans à fort potentiel, mais peu (ou pas du tout) intégrés avec les pros ?
- La problématique des licences de couleurs.

Salaires de la Convention Collective Nationale du Sport

CONVENTION
COLLECTIVE
NATIONALE
DU SPORT

Suite à la publication au Journal Officiel le 4 novembre 2014, de l'arrêté d'extension de l'avenant 88, sont rendus obligatoires à tous les employeurs du sport à compter du **1^{er} décembre 2014** les salaires minima suivants :

Pour les salariés chapitre 4

Rémunération mensuelle brute	1 ^{er} juillet 2013	1 ^{er} juillet 2014
Groupe 1	1 426,48	1 458,58
Groupe 2	1 467,15	1 500,17
Groupe 3	1 594,06	1 629,93
Groupe 4	1 691,41	1 729,47
Groupe 5	1 894,38	1 937,01
Groupe 6	2 363,36	2 416,55

Rémunération annuelle brute	1 ^{er} juillet 2013	1 ^{er} juillet 2014
Groupe 7	33 733,30	34 492,39
Groupe 8	39 129,54	40 010,06

Pour les salariés chapitre 12

Rémunération mensuelle brute	1 ^{er} juillet 2013	1 ^{er} juillet 2014
Classe A	1 603,01	1 639,08
Classe B	1 803,40	1 843,98
Classe C	1 870,25	1 912,33

Rémunération annuelle brute	1 ^{er} juillet 2013	1 ^{er} juillet 2014
Classe D	36 078,90	36 890,77

Rappel Newsletter de Juin 2014 : minima applicables dès le 1^{er} juillet dernier si votre employeur est adhérent au CoSMoS ou au CNEA.

CQP Moniteur de Rugby à XV

Pour rappel, le certificat de qualifications professionnelles de moniteur de rugby à XV (CQP) est un diplôme attestant de l'aptitude de son titulaire, d'encadrer en autonomie complète les activités de rugby de l'initiation jusqu'aux premiers niveaux de compétition (se limitant aux catégories d'âge des écoles de rugby, soit de 7 à 15 ans). Il exerce aussi l'animation des activités « rugby à XV » pour tout public. Le détenteur du CQP à un volume horaire de travail à temps partiel de 360 heures par an. Au-delà de ce volume horaire annuel sur l'activité d'encadrement, l'employeur doit lui permettre l'accès à une nouvelle certification (DEJEPS).

Le moniteur de rugby à XV exerce les activités suivantes :

- Accueil des publics
- Encadrement des séances de rugby
- Dynamisation du groupe
- Intégration de son activité dans le fonctionnement de la structure
- Protection des personnes en cas d'incident ou d'accident

Liste des organismes habilités

- Comité Lyonnais : Ouverture des inscriptions le 5 Novembre, fin le 10 Décembre 2014.
- Comité Midi-Pyrénées : formation en cours
- Comité des Alpes : formation en cours
- Comité d'Auvergne : formation en cours
- Comité Côte d'Azur
- Comité de Provence

Vigilance accrue sur les Paris Sportifs

Le croisement des fichiers de la FFR avec ceux de l'ARJEL a été acté en Comité Directeur de la FFR. Ce croisement concernera dans un premier temps uniquement **les joueurs et entraîneurs de TOP 14 et PRO D2**.

Pour rappel, les règlements de la FFR et la LNR interdisent aux acteurs des compétitions (notamment les acteurs des clubs professionnels) de :

- Engager, directement ou par personnes interposées, des mises sur des paris sur lesdites compétitions
- Communiquer à des tiers des informations privilégiées inconnus du public en vue de faciliter la réalisation d'une opération de paris
- Réaliser des prestations de pronostics sportifs
- Modifier le déroulement normal et équitable d'une compétition

Les sanctions peuvent être :

- Sportives : blâme à radiation
- Financières : jusqu'à 30 000 €

Soyez vigilant !